

ECONOMIES

Comment bénéficier du Tarif Spécial Solidarité pour le gaz naturel

Grâce au Tarif Spécial Solidarité gaz naturel mis en place en 2008, chaque locataire peut bénéficier, sous certaines conditions d'attribution, d'une réduction sur sa facture de gaz naturel (s'il détient un contrat individuel) ou d'une réduction forfaitaire annuelle (s'il réside dans un logement chauffé collectivement au gaz). Le montant des réductions varie en fonction de la composition du foyer et des habitudes quotidiennes de consommation : eau chaude, chauffage et éventuellement cuisson.

Pour en bénéficier, il faut :

- être titulaire d'un contrat individuel de fourniture de gaz ou être résident d'un immeuble d'habitation chauffé collectivement au gaz naturel,
- avoir un niveau de ressources pour l'ensemble du foyer, inférieur ou égal au plafond ouvrant droit à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou à l'aide au paiement d'une assurance complémentaire de santé (ACS)
- faire valoir ses droits auprès de son organisme d'assurance maladie (CNAM, RSI, MSA....).

La liste des bénéficiaires potentiels est communiquée par les organismes d'assurance-maladie (en leur qualité de gestionnaires de la CMUC et de l'ACS) et par l'administration fiscale, le tarif étant attribué par les fournisseurs de gaz naturel sur la base des conditions de ressources.

Pour plus de renseignement appelez le 0 800 333 124 (gratuit depuis un téléphone fixe). Vous serez en contact avec un service spécialisé en lien direct avec les organismes d'assurance maladie.



CONCOURS



Balcons fleuris Résultats du concours 2013

Comme il est de tradition depuis de nombreuses années, le Casino des Faïenceries a prêté son cadre prestigieux à la remise des prix de la 34^{ème} édition du Concours des balcons fleuris organisée par Sarreguemines Confluences Habitat. Un moment fort pour les locataires qui ont une nouvelle fois répondu présent en masse, soucieux de participer activement à l'embellissement de leur quartier.

Le jury, composé d'administrateurs et de paysagistes de l'Office ainsi que du responsable des espaces verts de la Ville, a récompensé 46 lauréats répartis dans 3 catégories. «*L'originalité et l'harmonie des compositions florales*» ont fait partie des critères qui ont permis au jury de départager des participants particulièrement inspirés et auteurs de fleurissements de qualité.

Les mentions spéciales de l'épreuve 2013 reviennent à Henri Marill (catégorie «*Alexandre-de-Geiger*»), Casimir Sujecki (catégorie «*Logements individuels*») et Gilbert Théobald (catégorie «*Logements collectifs*») qui sont chacun classés en tête de leur catégorie respective.

Rendez-vous en été 2014 pour une nouvelle édition du *Concours des balcons fleuris* !



**Le président, le directeur général,
les administrateurs
et l'ensemble du personnel
de Sarreguemines Confluences Habitat
vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année !**



INFOS PRATIQUES



Ouverture des bureaux rue Alexandre de Geiger :
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Téléphone : 03 87 95 06 44 - Télécopieur : 03 87 98 46 41
E-mail : contact@oph-sarreguemines.fr

Permanence technique hors horaires de bureau à contacter
uniquement en cas d'urgence : 06 71 04 68 87

bienhabiter

n°13 - DÉCEMBRE 2013
Numéro édité à 2000 exemplaires
Directeur de la publication : François BREIT
Rédaction : Grégory BITSCH
Maquette : Titeux Communication
Photos : Grégory BITSCH
Républicain Lorrain - Fotolia
Impression : Imprimerie Sarregueminoise
N°ISSN : 2101-8855

<http://www.oph-sarreguemines.fr>



Opération «Un logis pour tous» L'Office proche de ses jeunes locataires !

Depuis plusieurs semaines, un groupe de 14 jeunes du quartier Beausoleil se réunit chaque mercredi après-midi pour donner vie à un projet intitulé «Un Logis pour tous», porté par l'Office et l'équipe de prévention du CMSEA. Partant du constat que les rues du quartier portent chacune un nom d'oiseau, les enfants ont construit environ 75 nichoirs et mangeoires qui seront installés avant Noël aux quatre coins de Beausoleil ainsi que dans les établissements scolaires du quartier.

Plus qu'un simple atelier de bricolage, cette action encourage le dialogue, tissant des liens durables entre les locataires et l'Office. Elle permet de sensibiliser les jeunes à l'environnement tout en les valorisant au sein même de leur cadre de vie.

Un double défi aussi, puisqu'au caractère pratique de la manutention s'ajoute une indéniable dimension pédagogique.

Laurent Freyermuth, gardien d'immeuble et encadrant pour l'occasion, ne manque pas de partager ses connaissances ornithologiques et sa passion pour les oiseaux avec ses jeunes apprentis menuisiers. Au final, Maxime, Carla, Ryade, Yannick ou Shana sont ravis de consacrer une partie de leur temps libre pour «aider les oiseaux» et «embellir leur quartier».

Le projet a bénéficié de la collaboration logistique et financière de la Ville de Sarreguemines, de l'Agglo mais aussi de différents sponsors qui n'ont pas hésité à soutenir cette belle initiative.



Toute l'équipe du service proximité Beausoleil à pied d'oeuvre pour encadrer les jeunes menuisiers !

SOMMAIRE

PAGE 2

- SCH mène l'enquête !

PAGE 3

- Bien vivre dans son logement
- Livraison du *domaine du Parc*

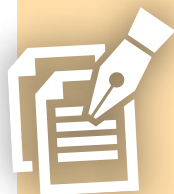
PAGE 4

- Résultats du concours des
balcons fleuris 2013
- Obtenir un tarif spécial gaz ?
C'est possible !

www.oph-sarreguemines.fr



ENQUETE



Supplément de Loyer de Solidarité et Occupation du Parc Social Votre office mène l'enquête

La réglementation impose aux bailleurs sociaux de vérifier chaque année la situation familiale, les ressources et les activités professionnelles de leurs locataires par le biais de l'enquête Supplément de Loyer de Solidarité (SLS). Elle aussi obligatoire, l'enquête sur l'Occupation du Parc Social (OPS) a lieu, quant à elle, tous les deux ans et a vocation de recueillir des données statistiques et caractéristiques sur l'occupation du parc locatif et son évolution.

Cette année, Sarreguemines Confluences Habitat mène donc l'enquête et vient de vous faire parvenir un unique questionnaire personnalisé à retourner impérativement **avant le 15 janvier 2014**.

Etes-vous concerné par l'enquête SLS ?

Le Supplément de Loyer de Solidarité concerne les locataires domiciliés hors zone urbaine sensible (ZUS) et ne bénéficiant pas d'une aide au logement. Le SLS a l'avantage de permettre à ceux dont les ressources ont augmenté de conserver leur logement en payant un simple supplément qui servira à la construction de nouveaux habitats sociaux. L'enquête, quant à elle, a pour objet de prendre connaissance des personnes vivant au sein du foyer à la date du 1^{er} janvier 2014, de leur situation familiale, de leur activité socioprofessionnelle et de leur ressources au titre de l'année 2012. Les ressources de la dernière année civile ou des 12 derniers mois peuvent être privilégiées dans le cas où le locataire justifie qu'elles sont inférieures d'au moins 10 % à celles de l'année civile N-2 (ici, 2012).

Etes-vous concerné par l'enquête OPS ?

L'enquête sur l'Occupation du Parc Social concerne tous les locataires. Elle recueille les mêmes données que l'enquête SLS.

Attention : si vous avez reçu ce questionnaire, il est obligatoire d'y répondre et de joindre l'ensemble des justificatifs réclamés ! Un défaut de réponse ou un dossier rendu incomplet vous expose aux sanctions prévues par la Loi et peut impacter le montant de votre loyer.

En cas de besoin, pour vous aider à renseigner votre enquête, n'hésitez pas à contacter le service client de votre Office au **03 87 95 06 44**.

Etes-vous satisfait ? SCH veut savoir !

Soucieux d'améliorer sa qualité de service, l'Office a mandaté une société spécialisée afin de recueillir l'opinion de ses locataires. Un échantillon représentatif d'environ 300 personnes sera ainsi consulté entre le 1^{er} mars et le 15 mai 2014. L'enquête sera réalisée par téléphone et portera sur une dizaine de thématiques comme l'accueil, la propreté générale des espaces extérieurs, le fonctionnement des différents équipements ou encore la qualité de vie dans le quartier.

Cette étude permettra à Sarreguemines Confluences Habitat d'identifier les points forts et faibles des prestations proposées aux locataires mais aussi de se fixer des objectifs d'évolution, à apporter au quotidien, afin d'augmenter le niveau de qualité de service.

Pour garantir l'efficacité de cette enquête, l'Office demande à ses locataires d'accorder quelques minutes de leur temps en répondant aux questions de la société spécialisée.



Bien vivre dans son logement

A travers ses projets, ses initiatives ou ses conseils, l'Office démontre constamment une volonté d'améliorer le confort et le bien-être des locataires. Cette nouvelle rubrique, que vous pourrez désormais retrouver régulièrement dans votre lettre d'information, se fait donc l'écho des bons réflexes à privilégier pour mieux vivre dans son logement.

5 conseils pour mieux combattre l'humidité

L'humidité est un problème fréquemment rencontré chez soi : 25 % des foyers en moyenne sont touchés par ce phénomène. Une fois installée, elle est difficile à éradiquer et ses conséquences sont souvent très contrariantes : dégradation des matériaux, développement de moisissures, papiers peints décollés, taches sur les murs... Alors, mieux vaut mettre en pratique quelques astuces pour éviter que l'humidité ne se développe !

- **Chauffez votre intérieur sans le surchauffer**

Chauffer les pièces les plus humides permet de ralentir le développement de l'humidité. En revanche, il faut veiller à ne pas surchauffer votre intérieur. Évidemment, tâchez de ne pas ventiler et chauffer simultanément afin d'éviter de fortes déperditions de chaleur.

- **Aérez régulièrement la pièce.** La principale cause du développement d'humidité est due à une mauvaise circulation de l'air ambiant. Il ne faut donc pas hésiter à aérer tout votre logement, au minimum 15 minutes par jour, notamment la salle de bain ou la cuisine.

- **Vérifiez l'étanchéité des joints autour de la baignoire et des lavabos.** C'est la première précaution à prendre pour éviter l'infiltration de l'eau dans les parois, souvent à l'origine des problèmes d'humidité. Décolage des joints et moisissures sont les signes d'un isolant en mauvais état qu'il faudra impérativement changer au plus vite.

- **Évitez de faire sécher le linge dans les pièces à vivre.**

Lorsque le linge sèche, l'eau qu'il contient s'évapore et se dépose sur les murs de la maison ! Privilégiez donc une pièce adaptée que vous n'oubliez pas d'aérer. Astuce : un peu de gros sel disposé dans les pièces et endroits humides a pour effet d'absorber une partie de l'humidité ambiante !

- **Ne jamais obstruer les bouches de ventilation ou d'aération.** Ces installations sont indispensables pour garantir un renouvellement d'air minimum dans le logement.



Le domaine du Parc, travaux achevés



Le 29 novembre dernier, élus, administrateurs de l'Office, locataires, et journalistes ont assisté à la livraison symbolique des travaux du *domaine du Parc*. Un grand projet d'habitat social co-piloté par la SARL « le Parc du Blaubeurg » (Brice Auert architecte associé à Pascal Rohr), maître d'œuvre du projet, et Sarreguemines Confluences Habitat. Près de 21 mois de travaux auront été nécessaires pour donner un second souffle à l'aile gauche de l'ancien hôpital du Parc, bâtiment historique dont le cachet d'origine a été préservé. 53 logements -dont trente environ sont déjà occupés- ont été aménagés dans le respect des normes BBC et de l'accès aux personnes à mobilité

réduite. Le programme a d'ailleurs valeur d'exemple et permet aujourd'hui à une population mixte (seniors, jeunes couples, personnes handicapées) de bénéficier d'un habitat confortable au coeur de la ville, à quelques pas seulement du parc municipal.

Les locataires déjà installés sont ravis en attendant l'arrivée de leurs futurs voisins. Une vingtaine de logements reste à attribuer. Les loyers sont fixés en fonction des revenus : 4,97 € du m² pour les personnes bénéficiant des minima sociaux et 5,56 € du m² pour les autres.

